

Accueil » Quand le récit d'Olivier Galzi sur Edeis se heurte au terrain

ACTUALITÉS

Quand le récit d'Olivier Galzi sur Edeis se heurte au terrain



Par InfoAvignon, Actualités & Lifestyle – 12 décembre 2025 – Mise à jour: 12 décembre 2025

Facebook

Twitter

LinkedIn



Crédit Photo : Page Facebook – Olivier Galzi

Depuis le début de sa campagne, Olivier Galzi fait de son passage à la tête du groupe Edeis un argument central de sa crédibilité. Il raconte volontiers comment, en tant que vice-président exécutif, en charge de la stratégie, de la communication et du développement, il aurait contribué à transformer cet acteur national, spécialisé dans la gestion d'équipements et d'infrastructures pour le compte des collectivités, en véritable moteur d'attractivité territoriale. Présentant Edeis comme « l'allié des territoires »...

Aéroports, ports, monuments, ingénierie : Edeis devient dans son récit un modèle de gestion moderne, innovante et maîtrisée, censé démontrer sa capacité à « transformer Avignon ».

Edeis, « allié des territoires », vraiment ?

Mais un article récent de *La Provence* vient donner une tout autre perspective.

À l'aérodrome des Milles, géré précisément par Edeis depuis 2018, plusieurs pilotes dénoncent aujourd'hui ce qu'ils qualifient ouvertement de « pompe à fric ». Selon leurs témoignages, les loyers des hangars ont augmenté, les redevances aussi, et le dialogue avec l'exploitant se serait fortement dégradé.

Selon *La Provence*, l'association AeroAixpérimental, reconnue d'intérêt général, indique que pour un hangar de 1 045 m², la redevance annuelle est passée de 2 674 € en 2018 à 30 782 € en 2024, charges comprises, soit une multiplication par 11. Une évolution jugée incompréhensible par ses représentants, qui dénoncent également des clauses contractuelles déséquilibrées et un manque d'équité entre usagers.

Toujours selon le quotidien, les pilotes dénoncent une gestion dans laquelle l'exploitant ne prendrait rien à sa charge, faisant supporter l'ensemble des coûts aux utilisateurs, sans contrepartie en termes de services.

Ces critiques n'invalident pas l'ensemble du modèle d'Edeis. Elles montrent toutefois que ce récit ne correspond pas toujours à la communication très valorisante mise en avant par son ancien dirigeant Olivier Galzi, actuel candidat à la mairie d'Avignon.

Ce décalage ne concerne pas que la Provence

À Reims-Prunay, où l'aérodrome est également exploité par Edeis, un différend s'est installé entre l'exploitant et une partie des usagers.

L'Association de Défense des Usagers de Reims-Prunay, créée en 2021 en réaction à la politique tarifaire mise en place par Edeis, a engagé une procédure contentieuse en mai 2023, dénonçant des redevances qu'elle jugeait abusives ainsi qu'un manque de transparence dans leur fixation.

Cette action a abouti : en octobre 2025, le tribunal administratif de Nancy a annulé les redevances aéronautiques appliquées en 2023 et 2024, estimant qu'Edeis ne disposait pas de la compétence nécessaire pour les fixer sans validation formelle de la collectivité délégante, la communauté urbaine du Grand Reims.

Une décision peu fréquente dans ce secteur, qui ouvre la voie à d'éventuelles demandes de remboursement et pourrait faire jurisprudence pour d'autres usagers d'aérodromes gérés par le groupe.

L'ensemble de ces éléments alimente une interrogation légitime pour les Avignonnais : l'expérience Edeis exposée par Olivier Galzi témoigne-t-elle réellement d'une gestion exemplaire... ou surtout d'une communication exemplaire ?

Ce n'est pas une attaque personnelle, ni une remise en cause de ses compétences. C'est un constat : entre un récit très valorisant, soigneusement construit, et la perception d'usagers qui parlent de hausses injustifiées, de manques de dialogue ou d'erreurs contractuelles, le décalage existe.

Savoir construire un récit est une chose. Gouverner une ville comme Avignon en est une autre.

Jamil Zéribi

A LIRE AUSSI : [Commerce : Joël Peyre veut créer une foncière municipale](#)